



HAL
open science

Sortir du travail : la retraite plurielle des chevaux

Vanina Deneux-Le Barh, Victoria Fluckiger-Serra

► **To cite this version:**

Vanina Deneux-Le Barh, Victoria Fluckiger-Serra. Sortir du travail : la retraite plurielle des chevaux. Journées sciences et innovations équinnes, Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE), Jun 2022, Saumur, France. 4 p. hal-03754135

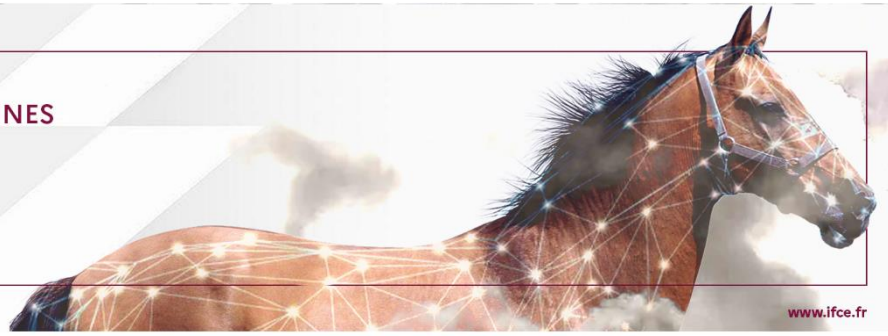
HAL Id: hal-03754135

<https://hal.inrae.fr/hal-03754135v1>

Submitted on 24 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Vanina Deneux
– Le Barh

Ingénieure de recherche en sociologie à l'IFCE
Membre de l'équipe Animal's Lab à l'UMR Innovation de l'INRAE de Montpellier
Thèmes de recherche : les relations de travail anthropoéquines ; l'éthique et la déontologie, les collectifs de travail, la retraite et la fin de vie des chevaux.

vanina.deneux@ifce.fr

Sortir du travail : La retraite plurielle des chevaux

Vanina Deneux – Le Barh¹⁻², Victoria Fluckiger – Serra³

¹IFCE – Pôle Développement, Innovation et Recherche

²Collectif Animal's Lab, UMR Innovation, INRAE - CIRAD

³Université de Strasbourg

Type de présentation : présentation orale – projet de recherche

Ce qu'il faut retenir :

La question de la gestion de la sortie des équidés du travail (reconversion, retraite, réforme) est commune à l'ensemble des secteurs professionnels.

Avant les variables socioéconomiques et éthiques, le devenir des animaux à la sortie du travail dépend de la reconnaissance qui leur est accordée dans le travail.

Assurer une sortie du travail digne à leurs animaux, dût-elle passer par l'abattoir, est une obligation déontologique de l'Homme de cheval.

Partenaire(s)



Financier(s)



© B. Lemaire / IFCE

1 Contexte et objectifs

Au XIXe siècle, la massification de l'utilisation des chevaux lors de l'industrialisation de la France engendra d'importants problèmes de maltraitance, c'est pourquoi les sociétaires de la SPA militèrent en faveur de l'envoi des chevaux à l'abattoir et l'hippophagie, ce qui fut légalisé en 1866. Un siècle plus tard, le cheptel équin a régressé de près de 60 %, il est aujourd'hui estimé à un peu plus d'un million d'équidés.

Illustration 1. Évolution de la répartition du cheptel équin en France de 2010 à 2018

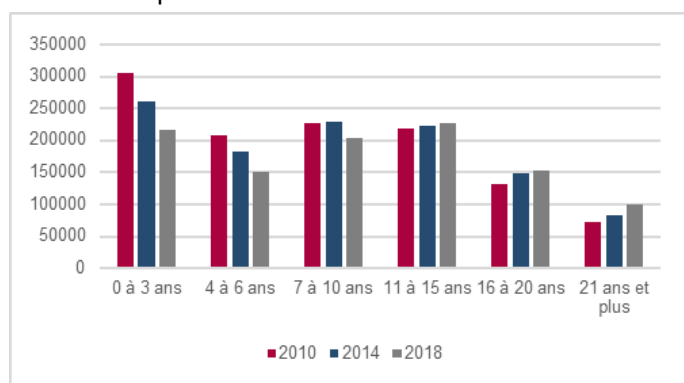
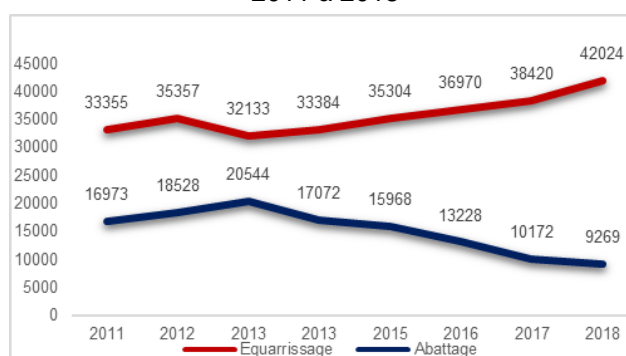


Illustration 2. Évolution de l'abattage et de l'équarrissage (estimation) des équidés en France de 2011 à 2018



L'entrée des chevaux dans la sphère des sports et des loisirs, dans les années 1970, remodèle au fil du temps les relations de travail anthropoéquin et peu à peu interroge la réforme des chevaux. L'abattage considéré comme une fin de vie éthique depuis le milieu du XIXe siècle l'est de moins en moins. De nouvelles considérations se dessinent et la prise en compte de la retraite des équidés tend à devenir de plus en plus visible. Si nous prenons l'évolution du cheptel sur la dernière décennie (illustration 1), nous pouvons voir que, si le nombre de naissances diminue de 20 % sur la période 2010-2018, le nombre de chevaux de plus de 20 ans augmente quant à lui de 30 % (4) sur la même période. Autre élément indicatif d'une plus grande attention portée à la retraite des équidés est l'évolution du nombre de chevaux envoyés à l'abattoir qui est corrélée à celle du nombre estimé de chevaux équarris (illustration 2). Ainsi, selon l'Observatoire Économique et Social du Cheval (OESC), les équidés retraités constituaient en 2016, 16 % du cheptel équin français. Ce phénomène a des incidences sur le bien-être et la santé des équidés et engendre divers impacts notamment économiques et fonciers. En 2015, l'OESC avait établi une modélisation économique du coût d'une baisse de 17 % de chevaux envoyés à l'abattoir. Sur onze ans (temps moyen de la retraite du cheval) le coût à charge pour le secteur équin serait de 325 millions d'euros (3).

Dans ce contexte d'évolution de la réforme des chevaux, il semble intéressant de s'interroger sur les considérations qui entrent en jeu dans les représentations et les pratiques de gestion de la mise à la retraite des équidés.

2 Méthode

À ce jour, les principales recherches menées sur cette thématique l'ont été dans le domaine économique avec les travaux de l'OESC. Les résultats présentés ci-après proviennent de deux études qualitatives, l'une non spécifique à cette thématique, l'autre exploratoire. La première correspond à une recherche doctorale enquêtant les relations de vie et de travail des professionnels tous secteurs confondus et leurs chevaux (1) (2). Cent-huit entretiens semi-directifs ont été conduits pour cette enquête. La seconde recherche est associée au terrain « cheval » de la recherche exploratoire EXIT (Sortie des animaux du travail et santé : mises à mort, reconversion, retraite) dont les trois autres terrains portent sur les poules de PouleHouse, la filière ovine corse, les animaux de rente en laboratoire. EXIT est inscrit dans le métaprogramme SANBA (santé et bien-être des animaux) financé par l'INRAE. Pour EXIT, ce sont vingt-deux professionnels dont huit éleveurs (aucun éleveur n'a été interviewé au cours de la recherche doctorale)

de la région Grand-Est qui ont été enquêtés.

3 Résultats

Les éléments présentés ci-après sont les résultats communs aux deux enquêtes. Tout d'abord, il apparaît que, quel que soit le secteur étudié, les professionnels accordent une attention particulière à la sortie du travail de leurs chevaux et à leur devenir durant cette dernière période de vie. Pour les deux enquêtes, près de trois quarts des interviewés établissent un parallèle entre la retraite et la fin de vie de leurs animaux et les leurs.

3.1 Les stratégies plurielles de sortie du travail des équidés

Les stratégies déployées pour la mise à la retraite des chevaux dépendent de plusieurs types de variables. Nous notons, trois principales caractéristiques sociologiques l'âge, le lien aux chevaux (direct, indirect ou sans lien) et dans une moindre mesure le sexe du professionnel. En effet, la dimension générationnelle est plus importante dans le choix d'assurer une retraite aux équidés ou de les envoyer à l'abattoir que le sexe de la personne enquêtée. De même, plus les enquêtés sont en lien direct avec les équidés, c'est-à-dire qu'ils vivent et travaillent avec leurs propres animaux, plus ils sont enclins à leur assurer une retraite. À l'inverse, les personnes interrogées dans les institutions de la filière équine tendent à encourager la réforme des chevaux.

Les autres caractéristiques à l'œuvre dans les stratégies de sortie des chevaux du travail sont le nombre de chevaux détenus, leur sexe, le nombre d'années de collaboration et la reconnaissance de l'engagement du cheval dans le travail. Enfin, les disponibilités foncières et temporelles ainsi que les revenus économiques des professionnels interviennent dans les choix effectués. Lorsque les professionnels travaillent avec peu de chevaux et sur de longues années, il devient un impératif moral de les garder et d'assumer leur retraite. Il ressort de l'enquête d'EXIT que les juments sont plus aisément gardées à la retraite, la production de poulains n'étant pas perçue comme un travail. La stratégie majoritaire de mise à la retraite des chevaux par les professionnels est la délégation de la prise en charge de la retraite des équidés à des particuliers. En effet, les professionnels vendent leurs chevaux à des cavaliers de loisirs. Les enquêtés mobilisent alors l'idéal type de la « petite cavalière ». De manière anecdotique, quelques interrogés ont évoqué le financement de la retraite de leurs équidés par une cotisation supplémentaire de leurs adhérents.

Cette stratégie de délégation de la retraite de leurs équidés auprès de particuliers est perçue comme celle répondant le mieux aux besoins du cheval : une attention et des soins individualisés et réguliers. Pour autant, les professionnels interrogés reconnaissent ne pas être en capacité ni de surveiller ni d'être tenus au courant de ce que vivent leurs chevaux.

3.2 Les tensions morales à l'œuvre dans les décisions de sortir les équidés du travail

La particularité du travail avec les animaux domestiques réside dans le fait que les humains entrent dans un contrat tacite de don – contre don avec leurs animaux. Autrement dit, au don que les animaux font aux humains en répondant aux tâches demandées, ceux-ci s'engagent en retour à leur assurer protection et soin. J. Porcher indique que « cela constitue un devoir moral envers soi-même, i.e une déontologie par rapport au métier et un engagement envers l'animal » (6). Cet engagement moral des humains envers leurs animaux se voit exacerbé lors de la sortie du travail de ces derniers. Cet engagement n'est pas exempt de tensions morales entre l'idéal de la « bonne » retraite des équidés et la réalité imposée par les rationalités économiques et foncières.

Les enquêtes réalisées montrent donc des perceptions différenciées de la gestion de la sortie des chevaux du travail, cela se cristallise lorsque la question de l'envoi des chevaux à la boucherie est abordée. Pour les professionnels interrogés, l'envoi des chevaux à l'abattoir est accepté quand ceux-ci sont élevés pour cette destination bouchère. Cela peut aussi être entendu dans une logique « d'un moindre mal » au regard des maltraitances que l'animal pourrait subir. Dans les deux cas, les enquêtés ont insisté sur l'obligation d'un transport et d'un abattage respectueux des animaux renvoyant alors aux récents scandales des vidéos tournées en abattoir par une association de la cause animale. En revanche, pour les individus enquêtés appartenant aux classes d'âge de moins de trente ans, l'envoi de chevaux qui ont travaillé plusieurs années est considéré comme un intolérable.

4 Conclusions et applications pratiques

La société française, au même titre que les sociétés occidentales, développe de nouvelles sensibilités et il se forge de nouveaux intolérables pour les animaux. Ces questions relatives à nos relations aux animaux domestiques s'inscrivent dans une critique grandissante du consumérisme et de ses incidences sur l'avenir de la planète, mais aussi des combats contre toute forme de domination. De manière générale, une plus grande considération est accordée aux animaux. Historiquement, le cheval bénéficie d'un statut particulier au regard des autres animaux domestiques. Ce statut particulier associé aux nouvelles considérations envers les animaux et les différents scandales liés aux abattoirs contribuent à la construction de nouveaux intolérables dont l'envoi à l'abattoir des équidés ayant travaillé longtemps aux côtés des humains. C'est pourquoi, la thématique de la retraite des chevaux et son corollaire la fin de vie comportent des enjeux majeurs pour l'ensemble des acteurs des mondes du cheval et des professions annexes notamment les vétérinaires, les maréchaux ferrants et les métiers para-vétérinaires.

Ce sont d'abord des enjeux pour les chevaux, la prise en charge d'animaux vieillissants demande des capacités spécifiques ce qui ouvre des perspectives économiques à l'instar de la « silver economy » chez les seniors humains. Parallèlement à ces opportunités se posent des questions en termes de soutenabilité de ce modèle au niveau économique, mais aussi foncier. Dans quelle mesure l'accroissement significatif de chevaux retraités occasionnera une concurrence entre les terrains qui leur seront dévolus et les besoins fonciers nécessaires pour une relocalisation de la production agricole assurant une indépendance alimentaire au pays ? Par ailleurs, selon les associations de protection animales il y a un nombre grandissant de chevaux abandonnés. Bien que cela demande à être objectivé, cela pose des questions en termes de responsabilité du propriétaire de l'animal, mais aussi celle du professionnel ayant vendu un cheval d'âge dans le cas des délégations de retraite. N'oublions pas que le premier enjeu dans la mise à la retraite des chevaux vaut d'abord et avant tout pour l'animal lui-même.

Au total, ces enjeux inhérents à la sortie des chevaux du travail et leur corollaire qu'est leur fin de vie appellent à des projets de recherche pluridisciplinaires associant sciences humaines et sociales et économie, mais aussi avec l'éthologie. Il est nécessaire d'améliorer les connaissances relatives aux profils socioéconomiques des professionnels et des métiers annexes (les intérêts de chaque groupe pouvant être divergents), mais aussi et surtout des particuliers gérant le quotidien de ces vieux équidés. De même, il doit être analysé conjointement les discours sur la sortie, la gestion des animaux et leur fin de vie avec les pratiques à l'œuvre et leurs incidences sur les animaux.

5 Pour en savoir plus

- (1) Deneux – Le Barh V., 2021a, La profession anthropoéquine : une identité marquée par une communauté de travail interspécifique, thèse de sociologie, Université Paul Valéry Montpellier III.
- (2) Deneux – Le Barh V., 2021 b, « On n'achève plus les chevaux », Géographie et cultures, n° 115, p. 77-97.
- (3) Dornier X., 2015 « Fin de vie : les tendances en termes de pratiques et leurs impacts économiques », 8e journée du Réseau Économique de la Filière Équine.
- (4) Dornier X., 2019, Combien d'équidés en France ? IFCE, OESC, note de juillet 2019, 4 p.
- (5) Fluckiger – Serra V., La gestion de la retraite et de la fin de vie des équidés par les professionnels du cheval, Mémoire de Mastère 2, Université de Strasbourg.
- (6) Porcher J., 2002, « L'esprit du don : archaïsme ou modernité de l'élevage ? Éléments pour une réflexion sur la place des animaux d'élevage dans le lien social », Revue du Mauss, 20, p. 245-262.

En partenariat avec :

